Afin de permettre une approche commune l’équipe du CPE Mini-Monde s’est doté d’un code d’éthique qui lui permet de se définir dans sa pratique. De par ce code, chaque membre de l’équipe s’engage envers les enfants, les parents et la famille, les collègues ainsi qu’envers la communauté et société.

Les engagements éthiques de l’équipe Mini-Monde :

|  |  |
| --- | --- |
| **Les enfants** * Respecter et défendre les droits de chaque enfant à une qualité de vie;
* Respecter chaque enfant; ses besoins; ses rythmes; ses gouts; ses intérêts
* Soutenir chaque enfant dans son développement;
* Avoir une conduite irréprochable envers l’enfant sur le plan physique et sexuel;
* Créer un climat de respect de confiance, d’affection et de plaisir dans un environnement sain et sécuritaire
 | **Les parents et la famille*** Reconnaitre le pouvoir des parents dans l’éducation de leur enfants, respecter leurs compétences, les seconder, les soutenir dans leur rôle de parent;
* Assurer un lien de confiance;
* Agir en respect de la confidentialité relativement aux informations concernant l’enfant et sa famille;
* Transmettre quotidiennement des informations pertinentes sur leurs enfants;
* Accueillir la famille sans discrimination et sans préjugé.
 |
| **Les collègues** * Se définir et se reconnaître en tant qu’équipe professionnelle;
* Reconnaitre l’apport et l’expertise de chaque membre de l’équipe
* Mettre en application des moyens concrets pour établir et maintenir un climat empreint de respect, de solidarité, de coopération, de soutien, de confiance et de motivation;
* Assurer en tant qu’équipe, la qualité de vie du milieu, pour le bien-être des enfants et poursuivre les objectifs du CPE dans un souci d’amélioration de nos pratiques éducatives.
 | **La communauté et la société*** Respecter et défendre les droits de l’enfant;
* Collaborer à assurer des services éducatifs de qualité;
* Assurer la protection de l’enfant;
* Dénoncer toute forme de brutalité physique ou psychologique ainsi que toute forme de négligence dont un enfant pourrait être victime;
* Maintenir des relations de collaboration avec tous les intervenants.
 |

Ce code d’éthique permet d’orienter **au quotidien** les attitudes et interventions attendus de la part du personnel éducateur :

* **Avoir du plaisir avec les enfants**
* Appliquer les valeurs de l’organisation dans les interventions quotidiennes
* Assurer une constance et une cohérence dans la façon d’intervenir
* Se sentir concerné par l’ensemble des enfants qui fréquentent l’installation.
* Démontrer une ouverture à se ressourcer, par des formations, des lectures et des réunions d’équipe